



Charte **écoresponsable** de Congrès 2000

3 objectifs, 9 engagements et des actions concrètes pour une agence en transition

Le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et l'érosion des ressources naturelles concernent chacun d'entre nous. Il importe par conséquent de se mobiliser à tous les niveaux pour préserver notre avenir et celui des générations futures, tout en améliorant le lien social.

Congrès 2000 s'engage dans la limitation de son empreinte environnementale et souhaite faire de l'écoresponsabilité une valeur partagée dans l'entreprise.

Cette charte écoresponsable invite les collaborateurs à intégrer les écogestes dans leurs activités professionnelles quotidiennes, autour de trois objectifs :

1. Réduire la consommation d'énergie ainsi que les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et autres gaz à effet de serre
2. Éviter le gaspillage des ressources et diminuer les déchets
3. Adopter un comportement écoresponsable dans ses activités.

De son côté, Congrès 2000 s'engage à mettre en œuvre un programme de sensibilisation et d'actions afin de faciliter ces écogestes et de limiter son impact environnemental.

1. Consommation d'énergie

Objectif 1 - Réduite la consommation d'énergie et les émissions de CO2 et autres gaz à effet de serre

Transport

Les salariés qui se déplacent sur site sont invités à privilégier les transports en commun chaque fois que possible. Congrès 2000 met à disposition des salariés en région parisienne le parc automobile de la société, composé de véhicules électriques et hybrides :

- Une Renault Zoé
- Une Renault Captur

Télétravail

Congrès 2000 encourage le télétravail de ses salariés lorsqu'aucune des contraintes de l'activité ne nécessite leur présence dans les bureaux de l'entreprise ou sur les sites des clients.

Chauffage et climatisation

Les salariés sont encouragés à modérer l'utilisation du chauffage ou de la climatisation dans les bureaux de l'entreprise.

Utilisation du matériel

Congrès 2000 engage ses collaborateurs à :

- Éteindre la lumière des bureaux et des pièces communes non occupées
- Éteindre leur poste informatique chaque soir et les multiprises
- Prendre soin de leurs équipements électroniques pour allonger leur durée de vie et favoriser leur réemploi

De son côté, Congrès 2000 veille à :

- Mettre à disposition de ses salariés du matériel durable et si possible réparable
- Utiliser des ampoules basse consommation
- Faire don du matériel informatique renouvelé à des associations susceptibles de les réutiliser ou de les reconditionner.

1. Consommation d'énergie

Sobriété numérique

Les collaborateurs sont invités à :

- Réduire les impacts associés à l'usage des mails en utilisant de préférence un outil de partage de fichiers
- Supprimer les mails inutiles ou très lourds de leur messagerie
- Utiliser un moteur de recherche « responsable » (Lilo, Ecosia, Ecogine).



2. Ressources

Objectif 2 - Réduire l'usage des ressources et diminuer les déchets

Utilisation de l'eau

Chacun est appelé à veiller à une utilisation économe de l'eau.

Congrès 2000 met à disposition de ses collaborateurs et prestataires des produits ménagers écoresponsables (Écolabel européen, Ecocert).

Utilisation du papier et des consommables

Les salariés sont incités à limiter les impressions au strict nécessaire et à imprimer recto/verso. De son côté, Congrès 2000 leur fournit au bureau du papier recyclé et/ou certifié FSC/PEFC.

Réduction et tri des déchets

Les salariés sont invités à participer activement à la réduction des déchets en privilégiant l'utilisation d'objets réutilisables (verres, tasses, gourdes, torchons...).

Congrès 2000 met à disposition de ses collaborateurs :

- des poubelles de tri sélectif
- une collecte des cartouches d'imprimantes vides en vue de leur recyclage
- une collecte de petits appareils électriques usagés en vue de leur recyclage
- une machine à café avec broyeur pour éviter les capsules jetables.



3. Comportement

Objectif 3 - Adopter un comportement écoresponsable dans ses activités

Congrès 2000 encourage ses collaborateurs à être forces de propositions dans la diffusion des écogestes et s'engage à proposer régulièrement des actions de sensibilisation, par exemple :

- Affichage des écogestes au bureau
- Création d'un espace troc pour les collaborateurs (boîte ou placard où chacun apporte ce qu'il veut donner/troquer) : un objet vaut un objet
- Organisation d'éco-défis entre les collaborateurs
- Organisation d'une fresque du climat
- Participation de l'entreprise et/ou des collaborateurs à des actions écocitoyennes...





Agence de rédaction de documents professionnels

+33 (0)1 49 01 06 58

office@congres2000.com

31 Jardins Boieldieu 92800 Puteaux

www.congres2000.fr